



Respecter les droits et obligations 1 (FOCMA1)

Code du module	FOCMA1
Unité capitalisable	Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1 (BASE1)
Méthodes d'évaluations fixés	1
Métier / Profession	Agent administratif et commercial - adultes francophones
Diplôme / Certificat	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti est capable de déterminer ses droits et obligations sur base des conditions légales et contractuelles en qualité d'apprenti, ainsi que ceux de son employeur.

Sélective

Indicateurs

La position de l'apprenti dans l'organigramme est déterminée.

Les droits et obligations propres à l'apprenti peuvent être formulés : · discrétion sur les affaires de l'entreprise · temps de travail dans le cadre de l'apprentissage · absences/congés de maladie · droit aux congés · convention collective · fréquentation des cours à l'école.

Les droits et obligations de l'employeur peuvent être formulés : · affiliation à la sécurité sociale · garantie de formation et encadrement pédagogique · contrôle et signature du carnet d'apprentissage · indemnité · fréquentation scolaire.

Socles

La position de l'apprenti dans l'organigramme est correcte.

La discrétion est garantie.

Les temps de travail sont respectés.

Toutes absences sont signalées sans délai (par exemple : remise du certificat d'incapacité de travail).

Les certificats de fréquentation des cours signés par l'enseignant sont disponibles.

Les droits et obligations de l'employeur sont correctement expliqués.

2

L'apprenti est capable d'identifier les données de son contrat d'apprentissage et de déterminer la signification pour sa propre activité d'apprentissage.

Sélective

Indicateurs

Les composantes du contrat d'apprentissage et leur signification sont identifiées : · forme (contrat-type) · période d'essai / congés · indemnités · responsabilité civile · contenu · droits et obligations des parties contractantes · fin · prorogation · résiliation · changement d'employeur.

Socles

Le contrat d'apprentissage est disponible et signé par les parties contractantes.

La signification des différentes composantes du contrat d'apprentissage est correctement expliquée.

3

L'apprenti est capable de communiquer dans la langue respective de ses interlocuteurs internes et externes, dans le respect des règles grammaticales.

Sélective

Indicateurs

La langue adéquate est utilisée lors de la communication avec des interlocuteurs internes et externes.
Les règles grammaticales sont prises en considération.
Les formules de politesse sont utilisées dans les contacts avec les interlocuteurs.

Socles

La communication se déroule correctement dans une langue adaptée aux interlocuteurs.
Les salutations à l'accueil et au départ sont polies et courtoises.

4

L'apprenti affiche un comportement approprié lors de contacts avec ses interlocuteurs.

Sélective

Sociale et personnelle

Indicateurs

Il s'efforce, par un comportement approprié, (par exemple salutation aimable, attitude avenante) d'être à l'écoute de l'interlocuteur.
Il pratique une écoute active.

Socles

Les formules de salutation sont chaleureuses et appropriées.
L'attitude est avenante.
La conversation peut être restituée par analogie.

5

L'apprenti effectue soigneusement et dans les délais impartis les tâches qui lui sont confiées.

Sélective

Sociale et personnelle

Indicateurs

Les étapes de travail des tâches attribuées sont planifiées.
Les étapes de travail planifiées sont exécutées.
Les délais requis sont respectés.

Socles

Le plan de travail est disponible.
Les tâches sont exécutées avec soin.
Les tâches accomplies sont présentées dans les délais impartis.

Nombre de compétences sélectives à évaluer: 1/5

Nombre de compétences obligatoires à évaluer: 0